

**ASSOCIATION AMICALE DES MAIRES ET ADJOINTS DE LA SARTHE**

Siège social :  
HOTEL DES COMMUNES  
72000 LE MANS

Le Président,  
**MARC JOULAUD**

Le Mans, le 24 avril 2015

MJ/TD/32

Mesdames, Messieurs les Présidents,  
Mesdames, Messieurs les conseillers communautaires,

En partenariat avec les services de l'AMF Paris, nous vous proposons **une réunion d'information sur les actualités en matière d'urbanisme** et notamment sur la loi ALUR du 24 mars 2014 qui apporte des changements en matière de compétence des EPCI et des communes dans les domaines de l'urbanisme.

Elle prévoit désormais le transfert de la compétence relative au PLU ou aux documents d'urbanisme tenant lieu de PLU, dont la carte communale aux EPCI. La procédure se traduit par un transfert de plein droit, qui entraînera une modification des compétences obligatoires en matière d'aménagement du territoire, et le transfert sera obligatoire pour les communautés de communes et les communautés d'agglomération à compter du 27 mars 2017, soit trois ans à compter de l'adoption de la loi.

**Aussi, nous vous convions :**

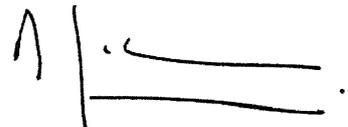
**Le Mardi 19 mai 2015 de 14h00 à 16h30**

*Au Centre communal polyvalent Joël Le Theule  
Impasse du Port  
Route d'Arnage  
à SPAY*

***La réunion sera animée par Charlotte de FONTAINES  
Urbaniste à l'Association des Maires de France à Paris***

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,



Marc JOULAUD